

repose son Effigie de mesme Marbre, couchée et armée à la moderne ; aux deux costez, il y a deux Anges de Marbre blanc, soustenant une table de Marbre noir pour l'Épitaphe. Au plus haut, paroissent les Armoiries de Marbre blanc, avec nombre de trophées ; tout cela enrichy de fort belles Cornices, de Moullures, de pointes de diamant, et d'autres pareils ornemens que l'art y a curieusement rapportez. » (1)

Ce tombeau et celui de Claudine de Bérenger existent encore. Ils furent déplacés en 1798, et tous les deux furent transportés à Gap. (2)

Lesdiguières mourut le 28 septembre 1626, et le secrétaire du connétable a écrit, dans l'histoire qu'il a laissée de son maître : « Le corps fut porté... à Lesdiguières, dans un sépulchre que dès longtemps il s'y estoit fait dresser par Jacob Richier, excellent sculpeur, monument certes digne de la main de l'ouvrier. » (3)

L'auteur d'une histoire du baron des Adrets, J.-C. Martin, a dit, en parlant de ce mausolée, que, à Gap, « on peut admirer ce chef-d'œuvre de Jacob Richier, au ciseau duquel on devait le monument de Madame la Connétable. » (4)

Avant de parler de ce dernier tombeau, nous devons signaler deux dessins qui sont aujourd'hui dans des mains inconnues, et qui sont probablement des avant-projets du monument du maréchal. Ces deux dessins ont appartenu à feu M. Justin Bonnaire, de Nancy, et l'un d'eux provenait de la collection de M. Noël, de Nancy.

M. Bonnaire a décrit le sujet de ces dessins dans une lettre qu'il

(1) Videt, *Histoire du connestable...*, livre XII, chap. XII, page 927.

(2) Les deux tombeaux se trouvent à l'hôtel de la préfecture du département des Hautes-Alpes, dans la salle des séances du Conseil général. Un de nos amis, feu Jaubert, qui a bien voulu nous donner le dessin de ces monuments, n'a vu ni signature ni date. On trouvera un dessin du tombeau du connétable dans l'*Album du Dauphiné*, par Cassien et Debelle, tome II, p. 80.

(3) Videt, livre XII, chap. XII, page 927.

(4) *Histoire militaire et politique de François de Beaumont, baron des Adrets*, 1803, page 103.